



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des institutions**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19

Procès-verbaux des séances des 24 et 25 novembre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 2116-20201126

---

**2020**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 24 NOVEMBRE 2020.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 .....	4
AUDITIONS (suite) .....	5

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 24 novembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 11 novembre 2020)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
- M<sup>me</sup> Lecours (Les Plaines)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

Droits de vote par procuration :

- M. Lévesque (Chapleau) pour M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse)
- M. Lévesque (Chapleau) pour M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny)
- M. Lévesque (Chapleau) pour M. Lamothe (Ungava)
- M. Tanguay (LaFontaine) pour M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Barreau du Québec :

- M<sup>e</sup> Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier
- M<sup>e</sup> Sylvie Champagne, secrétaire et directrice

Chambre des notaires du Québec :

- M<sup>e</sup> Hélène Potvin, présidente
- M<sup>e</sup> Raphaël Amabili-Rivet, notaire, Relations institutionnelles

Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Québec :

- M<sup>e</sup> France Houle, doyenne, Faculté de droit, Université de Montréal
- M<sup>e</sup> Anne-Marie Laflamme, doyenne, Faculté de droit, Université Laval

Association professionnelle des avocates et avocats du Québec :

M<sup>e</sup> Catia Larose, présidente

Association des avocats et avocates de province :

M<sup>e</sup> Stéphanie Côté, présidente

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Tanguay (LaFontaine) et M<sup>me</sup> Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 10 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec.

À 11 h 37, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Québec.

À 16 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec.

À 17 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des avocats et avocates de province.

À 17 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 novembre 2020, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Louisette Cameron

\_\_\_\_\_  
André Bachand

LC/nt

Québec, le 24 novembre 2020

Deuxième séance, le mercredi 25 novembre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 11 novembre 2020)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
- M<sup>me</sup> Lecours (Les Plaines)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

Droits de vote par procuration :

- M. Lévesque (Chapleau) pour M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse)
- M. Lévesque (Chapleau) pour M. Lamothe (Ungava)
- M. Lévesque (Chapleau) pour M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Tanguay (LaFontaine) pour M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais (AEEDCO) et Association des étudiantes et étudiants en droit de McGill (AÉD - Université McGill) :

- M. George Monastiriakos, président, AEEDCO
- M<sup>me</sup> Beatrice Mackie, présidente, AÉD - Université McGill

Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Montréal (AED – Université de Montréal) et Association des étudiants en droit de l'UQÀM (AÉDUQÀM) :

- M. Issa Ammari, président, AED – Université de Montréal
- M. Patrick Cajvan, membre du collectif étudiant.e.s en droit d'aider, AED – Université de Montréal
- M<sup>me</sup> Dalia Mihai, présidente, AÉDUQÀM

Association québécoise des avocats et avocates de la défense :

M<sup>e</sup> Michel Lebrun, président

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec :

M<sup>e</sup> Marie Christine Kirouack, administratrice

Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université Laval (AED – Université Laval) et Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke (AGED) :

M. Philippe Vachon, président, AED – Université Laval

M<sup>me</sup> Arianne Tévis-Beauchamp, présidente, AGED – Université de Sherbrooke

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 33, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais et l'Association des étudiants et étudiantes en droit de McGill.

À 12 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Montréal et l'Association des étudiants en droit de l'UQÀM.

À l'occasion du décès de l'ancien ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, M. Tanguay (LaFontaine) et M. Jolin-Barrette (Borduas) font quelques remarques.

À 12 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université Laval et l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 15, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Louisette Cameron

\_\_\_\_\_  
André Bachand

LC/nt

Québec, le 25 novembre 2020

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des avocats et avocates de province	009M
Association des avocats et avocates en droit familial du Québec	008M
Association des étudiant-e-s en droit de McGill	012M
Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais	007M
Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Montréal	014M
Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université Laval	
Association des étudiants en droit de l'UQÀM	
Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke	002M
Association professionnelle des avocates et avocats du Québec	
Association québécoise des avocats et avocates de la défense	010M
Barreau du Québec	004M
Chambre des notaires du Québec	003M
Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Québec	001M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec	011M
Cliniques juridiques communautaires	005M
Étudiant.e.s en droit d'aider	013M
Jeune Barreau de Montréal	006M